



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 mars 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Mars 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 Mars 1998

**Lotissement Communal 'Le Chant des Oiseaux' - Masse 1 - bail à
construction Ville de NIORT/SEMIE**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

DELIBERATION D98112

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mars 1998

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Lotissement Communal 'Le Chant des Oiseaux' - Masse 1 - bail à
construction Ville de NIORT/SEMIE**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement "Le Chant des Oiseaux", il est prévu que la masse 1 d'une superficie de 2186 m² soit transférée à la SEMIE par bail à construction, et ce pour la réalisation d'un programme de logements à caractère social. Cette politique volontariste de construction de logements sociaux s'inscrit dans les mesures générales dont vous avez eu à débattre précédemment lors du Conseil Municipal du 20 Janvier 1997.

Sur la masse 1 du lotissement communal "Le chant des Oiseaux", je vous propose donc de conclure avec la SEMIE un bail à construction d'une durée de 55 ans, à compter du 1er Juillet 1998. Ce bail serait conclu :

- moyennant un loyer annuel de :
 - . 500 F pendant les 20 premières années,
 - . 10.000 F de la 21ème à la 32ème année,
 - . 14.450 F de la 33ème à la 55ème année.

A compter de la 33ème année, le loyer sera indexé sur l'indice du coût de la construction.

- Toutefois, le transfert à la SEMIE de cette parcelle destiné à la construction de logements sociaux ne pouvant s'opérer dans le cadre du budget annexe lotissement, le budget principal rachète ledit terrain d'une superficie de 21 a 86 ca pour une valeur de : 371.620 F.

A l'échéance du bail, les constructions ne reviendront pas à la Ville de NIORT, mais resteront la propriété de la SEMIE qui continuera à en assurer l'entretien et la gestion.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter l'opération décrite ci-dessus, qui fera l'objet d'un acte reçu par Maître SURVILLE, Notaire à NIORT. Tous les frais découlant de cet acte seront supportés par la SEMIE .

(M. Bernard BELLEC, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)